

ensemble, occupait plus d'espace qu'aucune autre nation, les Etats-Unis exceptés.

Dans la galerie des machines, la section canadienne, de 5,000 pieds, se trouvait immédiatement à l'entrée principale, et conséquemment fort remarquable. Il en était de même dans le département agricole, où la section canadienne occupait un des meilleurs espaces, à l'intersection de deux annexes principales, sur une superficie de 15,000 pieds carrés. Dans le Pavillon des Dames, l'annexe des Beaux-Arts, la galerie photographique et le département des voitures, le Canada occupait encore une superficie considérable, 3,000 pieds dans la fromagerie et 5,000 dans le département des fruits.

La Commission s'étant chargée du transport, de la surveillance des objets exposés et de leur installation, il devint nécessaire de construire un nombre suffisant de vitrines. Dans ce but, le Secrétaire en prépara les plans, de manière à rencontrer les conditions suivantes. Elles devaient être assez élégantes pour s'harmoniser avec la richesse générale des décors, mais en même temps, comme il en fallait quatre-vingt-dix, un nombre considérable, elles devaient être construites à un prix peu élevé. On avait encore en vue de les utiliser après l'Exposition à la création d'un musée à Ottawa. Dans ces conditions, les vitrines devaient être de dimensions propres à recevoir indistinctement les différents produits exposés, car il était impossible à la Commission de savoir à l'avance la nature des objets qu'elles étaient destinées à recevoir. De plus, en adoptant un plan de vitrines uniforme, le manufacturier pouvait les construire dans des conditions plus favorables d'économie de main-d'œuvre et de matériaux. Les plans adoptés réunissaient tous ces avantages. Les comptoirs, au nombre de dix, rivalisaient de richesse et d'élégance avec les vitrines.

Le transport des objets, du point de départ jusqu'à Philadelphie, pour éviter tout accident, ainsi que les difficultés de la douane à la frontière, devait se faire, autant que possible, sans transbordement, chaque char étant mis sous les scellés. Des négociations furent entamées avec les différentes compagnies de chemin de fer, dont le résultat fut d'assurer gratuitement le retour des objets exposés, dans le cas où ils ne seraient pas vendus, ou n'auraient pas changé de propriétaires à Philadelphie. La Commission ne